

Forests4Future Côte d'Ivoire

Nom du projet	Projet mondial sur la restauration des paysages forestiers et la bonne gouvernance dans le secteur forestier (Forests4Future)
Mandaté par	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Mis en œuvre par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone d'intervention	Côte d'Ivoire, sur l'ensemble du territoire et dans les régions d'Agnéby-Tiassa, de Moronou et d'Indénié-Djuablin
Durée du projet	01.2022 – 12.2026

ambitieux de restaurer 5 millions d'hectares dans le cadre de l'initiative AFR100. L'Accord de Partenariat Volontaire (APV) avec l'UE, signé en février 2024, favorise une bonne gouvernance forestière pour lutter contre l'illégalité dans le secteur forestier. Il offre également l'occasion de relever les défis liés à la gouvernance pour la mise en œuvre de la restauration des paysages forestiers (FLR). Toutefois, la mise en place du système de contrôle de la légalité du bois et la réalisation des objectifs ambitieux de reboisement et de restauration nécessitent un soutien technique et financier supplémentaire.

L'enjeu

L'agriculture intensive, la demande de bois et l'exploitation forestière illégale exercent une pression considérable sur les forêts restantes de la Côte d'Ivoire, affectant les moyens de subsistance ruraux et la biodiversité. Les moteurs de la déforestation incluent le secteur du cacao en monoculture et la lenteur des réformes foncières. La réforme de la législation forestière nationale de 2014 visait à encourager le reboisement privé et la restauration des forêts, mais la compréhension et l'application de ces réglementations tardent, ce qui complique la génération de bénéfices économiques issus des arbres ou forêts privés. Un fort potentiel de restauration forestière existe sur les terres privées. Cependant, avec les pratiques actuelles, notamment le reboisement dans les forêts d'État, ne suffiront pas à atteindre l'objectif national

Objectifs et approche

Les mesures en Côte d'Ivoire font partie du projet mondial Forests4Future, financé par le BMZ allemand et mis en œuvre par la GIZ en collaboration avec le Ministère des Eaux et Forêts. Le projet travaille à la restauration des paysages forestiers, renforce la bonne gouvernance forestière et soutient le processus FLEGT de l'UE. La population rurale est le principal bénéficiaire et devrait obtenir des avantages économiques en diversifiant ses sources de revenus, notamment grâce à l'accès aux chaînes de valeur basées sur les arbres. Les activités liées à la RPF sont mises en œuvre dans sept villages de la région centre-est, en mettant l'accent sur la planification de l'utilisation des terres, les droits fonciers, les chaînes de valeur et l'agroforesterie. La consultation et la prise de décision des multi-acteurs



À gauche : Pépinière en Côte d'Ivoire
À droite : Analyse des zones forestières restaurées par drones

© GIZ F4F CIV

sont importantes non seulement pour la RPF, mais aussi pour le FLEGT au niveau national.

Cela contribue à la mise en œuvre du Plan National de Développement de la Côte d'Ivoire (2021-2025) en créant les impacts suivants :

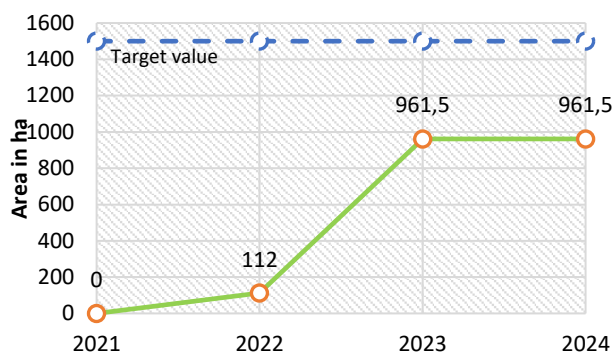
- **Renforcement de la législation et de la gouvernance forestière** : Grâce à des activités de conseil, le projet vise à affiner et à communiquer efficacement la législation forestière, aboutissant à des cadres juridiques améliorés et à une meilleure application pour promouvoir le commerce légal du bois (licences FLEGT), la durabilité dans le secteur forestier et la propriété privée des forêts.
- **Restauration des paysages forestiers** : Le soutien technique et financier aux mesures de RPF devrait accroître durablement la base de ressources naturelles et améliorer sa valeur économique.
- **Renforcement des chaînes de valeur forestières** : En se concentrant sur l'amélioration des chaînes de valeur du bois et des PFNL, le projet vise à augmenter les revenus de la population locale, en particulier des femmes et des jeunes.

Résultats préliminaires

Depuis 2022 en Côte d'Ivoire, le projet a atteint des résultats significatifs. Il a fourni un soutien technique pour l'élaboration d'un cadre juridique visant à assurer la viabilité économique du reboisement privé, essentiel pour la gestion durable des forêts et la restauration forestière. Ce cadre promeut la protection de l'environnement et des avantages économiques pour les communautés locales. F4F a également soutenu le MINEF en renforçant les capacités et en menant des actions de sensibilisation qui ont amélioré la compréhension et la mise en œuvre des nouvelles

lois forestières. Un élément clé a été la signature de l'accord APV entre l'UE et la Côte d'Ivoire, largement appuyée par le BMZ, qui renforcera la

Zone en cours de restauration



transparence, le suivi indépendant des forêts, et les normes de légalité dans le secteur forestier. Des campagnes de sensibilisation sur le genre et la gouvernance forestière ont été réalisées pour promouvoir une gestion environnementale plus inclusive.

Entre 2022 et 2023, des mesures de restauration des paysages forestiers ont été mises en œuvre sur 750 hectares, avec un objectif total de 1 500 hectares. Les efforts ont inclus l'amélioration des plantations de cacao en intégrant différentes espèces d'arbres pour renforcer la biodiversité et la santé des sols. Des campagnes de plantation ont eu lieu sur des terres agricoles dégradées, réintroduisant des espèces locales pour améliorer la séquestration du carbone, restaurer les habitats et favoriser la biodiversité. En 2023, une étude sur certaines espèces de bois et produits forestiers non ligneux (PFNL) a été réalisée, avec des plans d'action dont la mise en œuvre débutera en 2024. Le projet vise à améliorer les opportunités de vente des producteurs et à augmenter leurs revenus sur le long terme.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Sièges sociaux à Bonn et Eschborn

Projet mondial Forests4Future
Friedrich-Ebert- Allee 32+36
53115 Bonn, Allemagne
info@giz.de
forests4future@giz.de
www.giz.de

Dernière révision

Juillet 2024

Auteurs

Mathis Freytag, Jana Schindler

Disposition

© GIZ

Photographie

© F4F, GIZ CIV

La GIZ est responsable du contenu de cette publication

Au nom du

Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du
Développement (BMZ)

En collaboration avec Ministère des Eaux et Forêts (MINEF)

République de Côte d'Ivoire



Ministère des Eaux et Forêts

